

Envois du 08 janvier 2024

Sujet : protocole d'accompagnement des familles

Mail identique envoyé aux députés

Madame, Monsieur La Députée, Le Député

L'association Lionel et les Autres reviens vers vous comme tous les mois, pour toujours défendre la lutte contre la violence routière. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Nous vous adressons le Protocole Évaluation Accompagnement Victimes ; protocole réalisé en lien avec la Préfecture du Tarn et le TGI de Castres. Vous trouverez le document ci-joint, je sais qu'en tant que député cela ne va pas vous toucher directement, cependant votre mandat de député n'a-t-il pas pour but d'être à l'écoute des citoyens qui vous ont élus.

Vous savez les familles de victimes de la route votent aussi.

Nous espérons que ce document permettra aux familles de victimes de pouvoir trouver un peu de réconfort. Ce même document a été envoyé à toutes les Préfectures d'Occitanie.

Nous attendons votre avis.

Restant à votre disposition pour des informations complémentaires, l'association vous renouvelle ses meilleurs vœux pour 2024 en espérant que la violence routière soit prise en considération.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur La/Le Député (e), l'expression de ma haute considération

Coralie Pailhes
Présidente de l'association
“Lionel et les Autres Victimes de la Route”